

26 novembre 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Enquête annuelle 2010 Solvabilité II - OPTIMIND / Dii

Réalisation du chantier Solvabilité II : où en sont les assureurs, mutuelles et IP ?

OPTIMIND, en partenariat avec Dii, publie à l'occasion de la 7^{ème} Réunion Annuelle Réforme Prudentielle Solvabilité II, les résultats de son enquête exclusive sur l'état d'avancement des chantiers Solvabilité II. Cette étude a été réalisée auprès des principaux acteurs français de l'assurance entre mai et septembre 2010.

Un panorama complet de la vision actuelle et prospective des moyens mis en œuvre par les organismes pour faire face aux exigences de la réforme européenne est présenté dans l'analyse du sondage : tendances de marché, chiffres clés et axes prioritaires des travaux.

L'enquête complète est disponible sur le site OPTIMIND, www.optimind.fr, rubrique Actualités/Évènements.

- ✓ **Une certaine confiance sur la deadline de 2013 ...** Concernant le respect du calendrier de la réforme, nous constatons qu'une grande majorité des acteurs, 90 %, affirme pouvoir être prêt en 2013. On note néanmoins que pour 50 % d'entre eux, des évolutions réglementaires seront à prévoir.
- ✓ **... à condition que les moyens humains suivent.** Avec 74 % de personnes qui envisagent des embauches directes liées à Solvabilité II, il est très clairement démontré ici l'énorme défi que représente la réforme pour former et recruter des profils avec des compétences spécialisées.
- ✓ **Une redéfinition significative des produits et des stratégies de prise de risque.** Pour 60% des organismes assureurs, la cession de certaines activités pour rester conformes aux exigences de Solvabilité II semble inévitable. Dans le même contexte, plus des 2/3 des participants considèrent que Solvabilité II va les contraindre à se désengager des marchés actions pour limiter les impacts sur la rentabilité de l'activité Epargne / Retraite.

L'enquête annuelle OPTIMIND / Dii, a pour ambition de donner une vision objective et opérationnelle du marché français de l'assurance sur les investissements réalisés et futurs pour se mettre en conformité avec la réforme prudentielle européenne. Cette enquête vise également à établir un état des lieux de l'avancement des chantiers de place.

A propos d'Optimind

Société de conseil en actuariat et gestion des risques, OPTIMIND intervient principalement auprès des assureurs, des mutuelles, des banques, des institutions de prévoyance et des grandes entreprises. Composée d'actuaire, de consultants fonctionnels et techniques, OPTIMIND dans le cadre des projets Solvabilité II, apporte en actuariat et gestion des risques, son expertise métier et sa méthodologie, en s'appuyant sur ses compétences transversales en maîtrise d'ouvrage.

La culture de nos valeurs, pierre angulaire de la réussite de nos missions, est primordiale pour notre développement. Les collaborateurs et associés d'OPTIMIND s'inscrivent naturellement et quotidiennement dans l'application des valeurs clefs de la société : professionnalisme et méthode, technicité et anticipation, disponibilité et service, réactivité et investissement, pragmatisme opérationnel et déontologie professionnelle.

L'expérience de plusieurs années dans la conduite de projets complexes autour de problématiques de gestion qualitative et quantitative des risques permet à OPTIMIND de développer une approche efficace et reconnue en :

- *Actuariat Conseil*
- *Actuariat Entreprise*
- *Projets & Maîtrise d'Ouvrage*
- *Risk Management*
- *Audit & Contrôle interne*